



UNSA Défense
AIA Clermont-Ferrand
161 avenue du Brézet
63028 Clermont-Fd Cedex 2
Tél : 04 73 42 56 92
unsa.aiacf@gmail.com

LE FIL D'ARIANE



: L'EDITO

L'information des adhérents du syndicat UNSA Défense

Tomber le masque... On joue "la toux pour la toux"

Le Fil d'Ariane a voulu assurer le coup, ne pas se précipiter, on ne sait jamais, être sûr cette fois-ci... alors en ce mois d'avril qui semble commencer sous de meilleurs auspices, une bonne année 2022 à toutes et à tous. Nous voilà libérés, délivrés, des visages plus beaux que le masque qui les couvre.

Certains signes ne trompent pas et auraient dû m'alerter. J'aurais dû me méfier davantage. Je rentre dans la banque et soudainement, je ressens une violente douleur dans le dos. Le vigile me plaque au sol m'intimant l'ordre de ne pas bouger, l'alarme est déclenchée, deux minutes s'écoulent avant que je me retrouve dans le véhicule de police... mince mon masque. "On se connaît non ?" me disent-ils... Je me retiens de leur rappeler que les 3 "Alertes enlèvement" pour avoir ramené de l'école les enfants de mon voisin à la place des miens, c'était déjà moi. Non mais ça va, ils étaient masqués, allez les reconnaître vous avec leur coupe uniforme de footballeur !

Je ressorts du commissariat un peu étourdi par la surprise, un rappel à la loi en poche et 135€ à acquitter pour port du masque illicite... pas de chance maintenant qu'ils sont en vente libre. Un petit en-cas me fera le plus grand bien. La boulangère lève les bras en me voyant débouler, ouvre sa caisse, me tend la recette du jour et déclenche à son tour l'alarme... 'Encore vous ?' me disent les policiers... mince mon masque.

Enfin le bureau. Je dis 'Bonjour madame' à cette inconnue qui occupe le même bureau que moi. 'On se vouvoie maintenant ?' me dit Brigitte, ma collègue de toujours qui, elle, a bien tombé le masque. 'Toi tu as trop pyjama gamer' me dit-elle en constatant qu'à force de visioconférence, le haut est impeccable mais j'ai gardé mon pantalon de pyjama pour ce retour à la vie d'avant. Hilarité générale dans le service, y compris de cet autre collègue, dont l'haleine me rappelle que le masque avait au moins un avantage. Cela me rassure sur mon état de santé, je n'ai pas perdu l'odorat grâce à ce collègue plus efficace qu'un test PCR négatif et un passe vaccinal réunis. Plus de peur que de masque!

Pyjama gamer ??? Vous aussi, vous revenez à la vraie vie, enrichis d'un vocabulaire de circonstance. Vous maîtrisez le **facultatoire**... ces dispositions prises pendant la pandémie, facultatives mais devenant rapidement obligatoires. Voilà deux ans que vous pratiquez la 'biselle', la bise virtuelle, à coup de coudes... raison pour laquelle les 'Playmobil' ne s'en sont pas sortis, eux.

Et vous, qu'avez-vous fait dans la nuit du 17 mars 2020 à celle du 14 mars 2022 ?

Je sais... vous avez hésité entre ne pas aller au ciné ou ne pas aller au resto. Peut-être vous êtes-vous rendu compte que finalement le problème avec vos enfants, ce n'était pas le prof... oubliez le label 'Elevés en plein air' pour cette génération... vous avez même failli tomber dans le complotisme au moment du 'Pas plus de 6 à table', vos recherches sur le 'Dark web' ont vite fait de vous convaincre que c'était bel et bien un coup monté des fabricants d'appareils à raclette. Vous avez même acheté une laisse alors que vous n'avez pas de chien, simplement pour être en règle avec l'attestation que vous aviez vous-même signée vous autorisant une sortie d'une heure max dans une unité de mesure que vous ignoriez jusqu'alors : le pâté de maison. Cette laisse anti couvre-feu de 18h et spéciale bréviaire à excuses pour la police : 'Vous tombez bien vous, vous n'auriez pas vu mon chien par hasard, je sais que j'ai dépassé mon droit de sortie libre, mais ça fait une heure que je le cherche ?'. Ça les a pas emballés des masques cette excuse, je vous le concède. **Comme quoi, on ne peut pas rire de 'toux'.**

Maintenant que nous semblons sortis de cette pandémie, une question légitime se pose. A vous je ne sais pas, mais à moi, avec obsession : sachant que c'est la chauve-souris qui était porteuse du Covid, puis que le serpent a mangé la chauve-souris, lui-même avalé par le pangolin... cette sale bestiole écaillée mangée à son tour par le chinois... MAIS ALORS, qui a oublié de manger le chinois ???

~~~~~

***C'est toujours un bonheur de faire tomber les masques  
et de se rendre compte que les gens nous préfèrent déguisés*** (Camille de Peretti)

Amitiés. Laurent Tintignac

L'important n'est pas de convaincre, mais donner à réfléchir.

n°179 – Avril 2022

**: AU SOMMAIRE**

- Webinaire ouvriers
- Indemnités kilométriques
- Propos du directeur de la CDC
- Indemnité APRS c'est maintenant
- 65 ans... c'est non pour l'UNSA
- Bilan AT 2020 et Thémis
- Code général de la fonction publique
- Point d'indice au carbone 14
- Focus TSO et T6 à l'essai
- ASJR / e-socialdesarmees
- Subrogation pour les contractuels
- Les femmes et les hommes du MinArm

# Webinaire spécial ouvriers

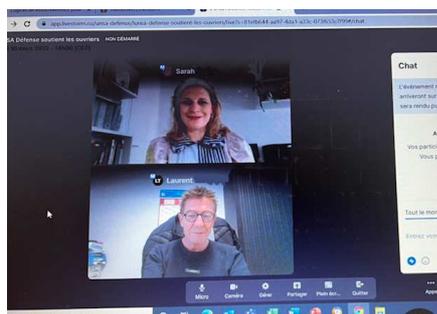
Kénessé ??? Un webinaire est une réunion interactive via internet. L'UNSA a organisé pour vous jeudi 10 mars dernier, cette 1ère réunion inédite via internet et dédiée aux ouvriers.



45min animées par Sarah de la fédération au cours desquelles beaucoup de sujets ont été abordés par vos secrétaires nationaux OE/Unsa, Stéphane Simon et Laurent Tintignac.

**Population, attractivité, rémunérations, avancement, travaux insalubres, TSO, propositions constructives UNSA pour tous ces sujets.**

Vous n'avez pas eu le temps? Aucun problème. Le replay est en ligne sur : [unsa-defense@unsa.org](mailto:unsa-defense@unsa.org)



## S' il le dit... alors

Eric LOMBARD, le patron de la Caisse des dépôts dénonce la faiblesse des salaires, trop bas, par rapport aux revenus du capital, dans une période de forte inflation en France.

**« Je pense que le capitalisme est déréglé et que la répartition des richesses est trop divergente par rapport à ce qui revient au capital. Depuis 20 ans, il y a trop de revenus qui sont reliés au capital et pas assez au travail »** a estimé le patron de la caisse des dépôts.

**Pour l'UNSA, la priorité est et reste le dégel du point d'indice, seul véritable levier égalitaire et juste pour tous les agents publics.**

### Je rejoins l'UNSA

UNSA Défense  
78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS  
Tel : 01 42 22 37 02  
[Unsa.defense@orange.fr](mailto:Unsa.defense@orange.fr)  
[portail-unsaintraderf.gouv.fr](http://portail-unsaintraderf.gouv.fr)  
[www.unsadefense.com](http://www.unsadefense.com)  
[@UNSADefense](https://www.facebook.com/UNSADefense)

Retrouvez-nous sur Facebook  
[@unsa.aiaclemontferrand](https://www.facebook.com/unsa.aiaclemontferrand)



# 65 ans... c'est et ce sera NON pour l'UNSA

Alors que le pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations des français, que les tensions sociales sont fortes dans le pays, voilà que la proposition de repousser de l'âge légal de départ en retraite refait surface.



**Pour l'UNSA c'est et ce sera NON !!!**

La campagne électorale est l'occasion pour les candidats de formuler des propositions. Sur les retraites, tout le monde y va de sa proposition de réforme. Sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, attention aux solutions trop simples, et souvent donc simplistes. C'est le cas pour la proposition visant à reculer l'âge légal d'ouverture des droits à retraite. Et pour cause, décaler l'ouverture des droits à la retraite n'engendrerait que de faibles gains budgétaires, puisque cette mesure provoquerait de facto des dépenses supplémentaires de chômage, d'invalidité, et ne règle pas le problème qu'un senior sur deux n'est pas en emploi au moment de liquider sa pension.

**Pour l'UNSA, vouloir à tout prix repousser l'âge de départ en retraite est une mesure injuste qui aggraverait les inégalités, sans pour autant améliorer le système de retraite en France. Pire encore, cela n'aurait pas d'effets sur les comptes publics, mais en auraient des concrets sur la vie de nos concitoyens.**

## C GFP

Depuis le 1er mars 2022, le Code Général de la Fonction Publique (CGFP) est entré en vigueur. Il ne comporte, pour l'instant, que sa partie législative, c'est à dire ce qui relève des lois. La partie réglementaire devrait être publiée en 2024. **Qu'apporte-t-il aux agents de la fonction publique?** Dans le secteur privé, tout le monde connaît le code du travail. Dans la fonction publique, ce n'est pas si simple... car aucun code ne recensait les lois et règlements qui s'appliquent aux trois versants de la fonction publique (État, hospitalier, territorial). Les lois sont nombreuses, les décrets et circulaires également.

**Le CGFP permet une simplification de l'accès au droit.**

**Evidemment, l'écriture du CGFP s'est faite à droits constants : aucune loi existante n'a été modifiée, mais leur contenu est recensé dans un document unique. Il comporte 8 livres**, les dispositions relatives à l'outre-mer sont incluses dans chacun des livres : **Droits, obligations et protections ; Exercice du droit syndical et dialogue social ; Recrutement ; Principes d'organisation et de gestion des ressources humaines ; Carrière et parcours professionnels ; Temps de travail et congés ; Rémunération et action sociale ; Prévention et protection en matière de santé et de sécurité au travail.**

Pour l'UNSA Fonction Publique, le CGFP permet un accès simplifié au droit. L'UNSA Fonction Publique sera attentive à ce que le travail complémentaire de codification quant à l'aspect réglementaire devienne une réalité.

# T SO - Effectifs & T6 à l'essai

Dans le cadre des travaux DRHMD sur l'accèsion des agents TSO au niveau T6 à l'essai, voici un petit focus sur cette population ministérielle que la réforme du statut ouvrier en 2016 a écarté des professions ouvertes au recrutement. **Cette mise en extinction reste une erreur pour l'UNSA tant les compétences de ces agents sont rares et recherchées par nombre d'employeurs Défense.**

## Effectif par branche professionnelle

| Branches     | T4         | T5        | T5bis      | T6         | T6bis      | T7        | Tot         |
|--------------|------------|-----------|------------|------------|------------|-----------|-------------|
| Dessin       | 12         | 5         | 50         | 49         | 28         | 13        | 157         |
| Electronique | 17         | 16        | 125        | 97         | 76         | 18        | 349         |
| PTL          | 59         | 32        | 150        | 91         | 50         | 9         | 392         |
| TLCE         | 16         | 8         | 60         | 46         | 26         | 4         | 160         |
| Informatique | 9          | 6         | 37         | 28         | 22         | 1         | 103         |
| <b>TOTAL</b> | <b>113</b> | <b>67</b> | <b>422</b> | <b>311</b> | <b>202</b> | <b>45</b> | <b>1161</b> |

Parmi ces 1161 agents TSO, 57 sont des 'TSO anciens', 9 sans salaire et 33 Mis à Disposition (MAD).

## Accès au T6 à l'essai

Premier round d'échanges entre fédérations syndicales et DRHMD sur l'accèsion des TSO T5Bis vers le T6 à l'essai professionnel. Depuis la réforme du statut en 2016, l'UNSA demande le relèvement d'un groupe à l'essai au bénéfice des TSO, avec la création du T7, la suppression des T2/T3 et leur reclassement en T4.

L'accès au niveau T6 des TSO est validé dans son principe. Il reste à trouver la meilleure option de préparation et d'organisation de l'essai professionnel, qui pourrait prendre la forme d'un essai simplifié. Quoiqu'il en soit, c'est la Commission Nationale d'Essai Unique (CNEU) qui statuera sur ces sujets.

# C ontractuels – La subrogation

Subrogation pour les contractuels ayant moins de 4 mois de service. **Une des revendications que porte l'UNSA-Défense depuis plusieurs années est la subrogation pour les agents contractuels. De manière synthétique, la subrogation consiste pour l'agent, à recevoir par son employeur les indemnités journalières que lui aurait versées l'Assurance maladie, évitant ainsi une rupture dans le versement de ses prestations due au fait que deux organismes intervenaient.**

Dans le secteur privé, certaines entreprises ou conventions collectives prévoient déjà ce dispositif. **Cette revendication est désormais portée par le SRHC (Service des Ressources Humaines Civiles de la DRHMD) auprès de la DGAFP (Fonction Publique) et du ministère des Finances.**

**Pour l'UNSA-Défense, c'est bien notre acharnement et la force de nos arguments qui voient là une mesure au profit des agents contractuels.** Nous poursuivons nos argumentaires pour l'ensemble de la gestion des carrières de tous les agents titulaires ou contractuels!

**L'UNSA est bien le syndicat qui obtient des résultats pour tous, fonctionnaires, ouvriers et contractuels.**

# I ndemnités kilométriques

L'UNSA Fonction Publique, après avoir adressé un courrier à Amélie de Montchalin, la ministre de la transformation et de la Fonction publiques, **obtient la revalorisation de 10% des indemnités kilométriques** pour les agents publics dans le cadre de leurs déplacements professionnels et utilisant leur véhicule personnel.

**L'inflation annuelle en février 2022 est mesurée à 3,6% par l'INSEE.** Les prix des carburants subissent une hausse très importante ces dernières semaines, situation aggravée par le conflit en Ukraine. De nombreux agents sont amenés à se déplacer avec leur véhicule personnel dans le cadre de leur service, que ce soit en mission, pour un remplacement ou pour suivre une formation... sans qu'ils aient la possibilité d'utiliser un transport en commun. **L'UNSA demande par ailleurs une augmentation significative des remboursements de restauration et de nuitée, eux aussi impactés fortement par l'inflation.**

L'UNSA obtient la revalorisation des indemnités kilométriques.

| UNSA... le syndicat des résultats |                 |                 |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|
| Jusqu'à 2000km                    | De 2001 10000km | Plus de 10000km |
| Véhicule de 5CV et moins          |                 |                 |
| 0,32€                             | 0,40€           | 0,23€           |
| Véhicule de 6CV et 7CV            |                 |                 |
| 0,43€                             | 0,51€           | 0,30€           |
| Véhicule de 8CV et plus           |                 |                 |
| 0,45€                             | 0,55€           | 0,32€           |



# A PRS – C'est maintenant

Le projet de décret ainsi que le projet d'arrêté ministériels instaurant une indemnité dite APRS (Approbation Pour la Remise en Service des Aéronefs et de leurs équipements) a été voté au Comité Technique Ministériel du 11 février, afin de permettre une application rétroactive de cette indemnité aux personnels civils à la date du 1er janvier. **Est-il utile de rappeler que l'UNSA-Défense porte cette revendication depuis mai 2017, malgré bien des obstacles, parfois quelques railleries ici ou là... bref le meilleur juge sera le bulletin de salaire des personnels puisque les 2 taux retenus sont de 200€ mensuels pour le taux 1 et de 100€ mensuels pour le taux 2.**

L'UNSA demande à la DRHMD de relancer les employeurs concernés par cette mesure afin de recenser les personnels éligibles sans délai : **Armée de l'Air, Armée de Terre (ALAT), Marine, DGA, SIAé...**

A ce jour, il semble que seul le SIAé, saisi une ultime fois par l'UNSA le 3 mars dernier, ait rendu sa copie comme nous l'a indiqué le Directeur du Service. Le SIAé ayant identifié 10% des agents éligibles au taux 1 (200€/mois) et 70% des effectifs des AIA éligibles au taux 2 (100€/mois).

**En réalité ce sont 80% des agents 3900 agents civils du SIAé qui verront leur fiche de paie majorée de cette indemnité, qui savent à qui ils doivent cette reconnaissance salariale et se rappelleront de ces petites phrases "L'IMOMA aux civils ? N'importe quoi l'UNSA !!".**

3 mois après la mise en œuvre décidée de cette indemnisation, il est temps de passer 'la seconde' pour tous les agents concernés. **L'UNSA rappellera cela auprès de toutes les autorités.**

## Un ministère accidentogène malgré le contexte sanitaire

Les chiffres 2021 n'étant pas encore consolidés, la Secrétaire Générale pour l'Administration, a présenté aux élus UNSA de Commission Centrale de Prévention (CCP=CHSCT ministériel) les éléments clés de l'année 2020.

► **COVID** : au 10 février 2022, 44000 cas de Covid ont été recensés au MinArm depuis le début de la pandémie (7 décès sont à déplorer).

► **Accidents du travail** : 1105 accidents déclarés, 944 reconnus dont 569 avec arrêt de travail pour 13251 jours d'arrêt. 1 décès est à déplorer. Les chutes, les appareils de levage et les manutentions sont les principales causes d'AT.

► **Accidents de trajet** : 444 accidents déclarés, 354 reconnus dont 211 avec arrêt de travail pour 4729 jours d'arrêt. 1 décès est à déplorer. Les accidents à pied et à vélo sont les principales causes d'accidents de trajet.

► **Maladies professionnelles** : 170 maladies profs déclarées, 109 reconnues. Les principales causes de MP sont liées aux gestes et postures, à l'inhalation de poussières d'amiante, aux affections liées à la manutention de charges lourdes.

### Le harcèlement sexuel est un délit !

L'UNSA regrette la frilosité de certains employeurs concernant les faits de harcèlement et infractions sexuels. **De trop nombreuses victimes préfèrent taire leur exposition et leur souffrance, voire quitter le ministère plutôt que témoigner. Cela n'est pas acceptable pour l'UNSA-Défense qui propose la mise en place de référents locaux de la cellule THEMIS, cellule dédiée aux HDVS (Harcèlement, Discrimination et Violences Sexuels).**

**THEMIS a été saisi de 33 dossiers en 2020 (150 depuis sa création en 2014).**

La cellule THEMIS est à l'écoute de toutes et tous, il ne faut pas hésiter à solliciter son aide et son soutien. **Vous pouvez également vous rapprocher de vos représentants UNSA qui vous assureront discrétion, confidentialité, soutien et vous accompagneront sans jugement dans vos démarches.**

**Pour l'UNSA, le harcèlement sous toutes ses formes n'a pas sa place dans nos rangs... sous quelque forme qu'il se présente. Qu'on se le dise !!!**



## Rejoindre l'UNSA... c'est facile

Pour quelques euros (3€ à 6€ mensuels) déductibles à 66% de l'impôt, vous pouvez vous offrir les services de délégués compétents, discrets, engagés, efficaces. **Faites le bon choix, rejoignez l'UNSA, le syndicat UTILE.**



...à l'UNSA, on s'occupe de moi...

## Point d'indice – Pour l'UNSA c'est 10%

L'annonce de la ministre de la fonction publique de dégeler enfin le point d'indice est une bonne nouvelle pour l'UNSA.

**L'UNSA face à l'inflation galopante et la perte de pouvoir d'achat cumulée depuis 2010, demande une augmentation de 10% du point d'indice pour tous les agents publics.** C'est sur cette base que vos représentants UNSA entreront en discussion.

**10% c'est clair... pour des agents à 100%**



Augmentation du point d'indice



10% de hausse car les agent.e.s sont engagés à 100%



## ASJR – Bon à savoir

**L'Aide en Santé pour les Jeunes Recrues (ASJR)** est une aide financière destinée aux recrues civiles et militaires âgées de moins de 35 ans et entrées au MinArm entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2021 et effectuant leur première année de service.

Plusieurs conditions sont cumulatives dont :

⇒ **Avoir souscrit un contrat mutuelle auprès d'un organisme assureur avant l'entrée en service ou dans l'année qui suit cette entrée en service.**

⇒ **Etre âgé de moins de 35 ans à la date de recrutement.**

⇒ **Avoir au moins 6 mois d'ancienneté au MinArm.**

**L'ASJR est constituée par une participation financière du ministère des armées d'un montant forfaitaire de 190€.**



Sur <http://www.e-socialdesarmees.fr>, vous retrouverez le formulaire d'ASJR et l'attestation de service au MinArm.

## Répartition Femmes/Hommes au Ministère des Armées

Le ministère des armées compte 269 000 personnels. **La composante civile de ces effectifs représente environ 63200 agents** (Fonctionnaires, Ouvriers, Contractuels).



**Répartition femmes/hommes des effectifs civils :**  
**Femmes : 40,82% / Hommes : 59,18%**

Toute l'équipe UNSA-AIA dédie ce Fil d'Ariane à notre amie et collègue **Barbara**, décédée ce mois-ci et dont nous garderons toutes et tous en mémoire son courage comme son sourire. Au-revoir Barbara.

